



# Compte-Rendu du Vendredi 09 Septembre 2016

## Présents :

Marie-Paule Maury, Dominique Taleb, Alex Broner, Christiane Miceli

## Excusé :

Alain Hébert, Gisèle Camus, Marc Cros, Sylvie Estrade

Retour de l'enquête

**1 - Gestion du Personnel/Entreprise : 15**

**2 - Référent Sécurité/Sureté : 11**

**3 - Relation Occupants, Syndics, Gestion nuisances : 11**

**4 - Gestion des travaux dans la Copropriété : 9**

**5 - Gestion des Impayés, Assurance, Sinistre : 8**

Préparation de la formation du 22 Septembre

Le thème N°1 doit être traité par des spécialistes, (avocate, Françoise Brami).

Le thème N° 2 doit être traité par les intervenants spécifiques, que nous avons déjà rencontrés, lors d'une formation sur ce même thème.

Marie-Paule propose de commencer l'année par le N°3, que nous pouvons assurer nous-mêmes, ainsi que les formations N° 4 et N° 5, qui suivront dans le temps.

Lors du prochain CA, nous mettrons en place le planning avec les dates, les lieux et les thèmes.

Communication sur le site, pour informer les adhérents.

Formation N°3

Informers les nouveaux copropriétaires, sur la gestion de la copro

Rappeler des relations juridiques qui existent entre les occupants, propriétaires et locataires, et le syndic

Reparler la charte des occupants, droits et obligations

Nos relations avec le syndic, copropriétaires et CS

Rôle du CS et de son président

Nuisances, quels sont les moyens dont nous disposons :

- Le bruit
- Les encombrants
- Les conflits de voisinage
- Le vandalisme et incivilités
- Les squatteurs
- Les véhicules ventouses

Dominique va préparer un power point, nous le suggère et nous apportons notre touche, avant de valider la présentation définitive pour le 22 septembre.

Alex va faire des recherches documentations pour soutenir un complément d'information à cette formation.

Nous pensons qu'il serait bien mieux d'envoyer un avis d'échéance de la cotisation pour chaque copropriété, ce serait une pièce justificative à fournir au syndic. Gisèle et Christiane s'occupent de préparer ces avis, lesquels seront nominatifs par copropriété avec le montant exact à régler.

Durant tout l'été, Marie-Paule a été sollicitée par des copropriétés pour les aiguiller dans leur gestion de résidence. Elle fera un retour lors du prochain **CA**, qui aura lieu **le 26 septembre**.

Marie-Paule va voir le Sénateur M. Mirassou du secteur du siège de l'Association, et M. Biasotto pour les subventions.

Marie-Paule s'est renseignée auprès de la Société Orange, pour l'abonnement internet. Nous devons attendre la fin des 2 ans, à savoir fin Nov 2017, pour modifier notre contrat et avoir un tarif correspondant à nos moyens.

Fin de la réunion.

Christiane.